

Président : Jean-Louis DAUPHIN,

Membres présents : Mmes GAVOILLE Béatrice, SUCHARYNA Bérengère, VERGNAUD Karine, BONNEAU Isabelle, MM. ROUFFIGNAT Gilles, GUIGUEN Jean-Charles, GUILLEN Jean, SUAU BALLESTER Frédéric, SELLE Jean-François, FERRAND David, BLANCHETON Olivier, BRANDY Philippe, FARGEOT Stéphane, FAURE Philippe, FRUGIER Patrick, GABARD Jean-Michel, RENON Jean-Claude, ROULON Max, SARDAIN Jean-Marie, VAILLANT Bernard

Excusés : RASSAT Mickaël

Absents : AUDIER Pascal

Personnel : MM. GONCALVES Béatrice, NANGLARD DIACRE Valérie, GABARD Thibaud

Membres d'honneur présents : DORAIN Serge

Membre d'honneur excusé :

Personnalités présentes : Mr Michel GERMENEAU Maire de Linars, Bruno FONTENEAU Président de l'ES.Linars, Michel COMBARET Président délégué LFNA, Florence PECHEVIS Conseillère départementale chargée des sports

Clubs présents : US ABZAC, US AGRIS, Inter Pays d'AIGRE, AS AIGRE, ELAN CHARENTAIS, US ANAIS, ASC MAYOTTE, JS ANGOULEME, CCA BASSEAU, JS BASSEAU ANG., AS BEL AIR, JA BEL AIR, US MA CAMPAGNE, CS LEROY ANG., US ARS-GIMEUX, FC AUBETERRE, ES AUNAC, US BAINES, US BALZAC, UF BARBEZIEUX-BARRET, FC ST-HILAIRE, E. BERNEUIL-SALLES, ES BLANZAC, US BOUEX, AS BRIE, FC BRIGUEUIL, US BRILLAC, SSF CHABANAIS, FC SUD CHARENTE, US CHAMPAGNE-MOUTON, ES CHAMPNIERS, US CHANTILLAC, US CHASSENEUIL, LC CHASSORS, SL CHATEAUBERNARD, US CHATEAUNEUF, AS CHAZELLES, FC HAUTE-CHARENTE, AS CLAI, UA COGNAC, AS CONDEON-REIGNAC, AS PTT DIRAC, AS ECURAS, US ETAGNAC, ES FLEAC, FC FONTAFIE, AS FONTENILLE, JS GARAT-SERS-VOUZAN, FC GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE, L.A. GENTE, AC GOND-PONTOUVRE, JARNAC, ES JAVREZAC-JARNOUZEAU, FCC ISLE d'ESPAGNAC, CO LA COURONNE, LA ROCHE-RIVIERES, US LESSAC, ES LESTERPS, JS GRANDE-CHAMPAGNE, ES LINARS, CO LUXE, CR MANSLE, AS MERPINS, AS MONS, O. MONTBOYER, USA MONTBRON, ES MONTIGNAC, AJ MONTMOREAU, ES MORNAC, , SC MOUTHIERES, E. NANTEUIL-

VERTEUIL, JS TROIS-VALLEES, E.S. NERCILLAC-REPARSAC, FC NERSAC, AS PUYMOYEN, FC ROUILLAC, AS FOOTBALLEURS DU VENDREDI, FC ROULLET, EN AVANT CHARENTE EST, OFC RUELLE, ST. RUFFEC, JS SIREUIL, ACFC ANGOULEME, AMS SOYAUX, ASJ SOYAUX, FC ST-AMANT-DE-BOIXE, CS ST-ANGEAU, AS ST-AULAIS-CHALLIGNAC, AL ST-BRICE, SC ST-CLAUD, FC ST-CYBARDEAUX, ENTENTE FOOT 96, FC ST-GERMAIN-MONTBRON, AS ST-MAURICE, CA ST-MEME-LES-CARRIERES, CS ST-MICHEL, Ent ST-SEVERIN-PALLUAUD, UA ST-SULPICE, AS ST-YRIEIX, FC TAIZE-AIZIE, E. TAIZE-AIZIE/LES ADJOTS, US TAPONNAT, JS TOUVRE, USA VERDILLE, AS VILLEBOIS-HAUT BOEME, UA VILLOGNON, ASFC VINDELLE, AS VOEUIL-ET-GIGET.

Clubs absents : (amende 60 €)

GSF PORTUGAIS ANG., US ST-MARTIN, ES BEAUX-PINS, BUNZAC, FC CONFOLENTAIS, A.L. GUIMPS, JS MAGNAC, MAINE-DE-BOIXE, AS MOSNAC-CHAMPMILLON, ES PRANZAC, AS SALLES d'ANGLES, ASC SAULGOND, ST-FRAIGNE, VILLEFAGNAN

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut débuter.

Gilles Rouffignat, Vice-Président « Coordination-Développement » et Jean-François Selle Secrétaire général, chargés de co-animer la réunion, présentent le programme de l'**assemblée générale** qui **se déroulera en trois parties** :

1. Une **assemblée générale extraordinaire** pour modifier les articles des statuts (13.3)
2. L'**assemblée financière** proprement dite
3. Une **réunion d'information** pour aborder des sujets d'actualité

ACCUEIL DES PERSONNALITES LOCALES

Bruno Fonteneau Président de l'ES.Linars accueille les clubs et le District et leur souhaite la bienvenue. Il présente son club, ses effectifs joueurs et dirigeants et insiste sur l'entente Jeunes réalisée avec les clubs de Fléac et de Nersac. Il évoque aussi les ambitions sportives du club qui a fêté ses 50 ans en 2017.

INTERVENTION de Jean-Louis DAUPHIN, Président

Le Président **souhaite la bienvenue aux clubs et dirigeants présents**. Il remercie tous ceux qui font vivre le football chaque week-end, ceux qui l'organisent et ceux qui le gèrent au quotidien, en 1^{er} lieu les dirigeants, éducateurs, simples bénévoles et salariés du District.

Il précise que depuis l'AG de Taponnat le 15 juin dernier, les commissions ont beaucoup travaillé pour préparer la reprise. Cette dernière s'est faite plus tôt que les saisons précédentes et a pu poser quelques problèmes, mais il rappelle que le District a peu de marge de manœuvre, car tributaire des calendriers établis par la LFNA. Il souligne enfin qu'**une mission a été menée auprès de nos agents administratifs pour améliorer la qualité de notre accueil et de notre service aux clubs**. Elle est en phase de finalisation et sera effective au 1^{er} janvier 2019.

Le Président évoque **trois sujets de vigilance** sur lesquels il reviendra dans la réunion :

- **l'obligation d'être licencié pour pratiquer** et la responsabilité des Présidents en cas de non-respect de cette obligation,
- le cas des **clubs en infraction financière**,
- **les cas traités par la commission de discipline**. Ils ne sont pas en augmentation notoire en termes de nombre d'incidents...mais en revanche il faut noter une augmentation des sanctions, liée au nouveau barème disciplinaire fédéral.

Il termine en soulignant que **le District est bien géré dans le double objectif de concilier ses intérêts et ceux des clubs**. Les résultats qui vont être présentés traduisent la volonté de l'équipe dirigeante « être proche des clubs, utile et innovant ». A titre d'exemple, le soutien pour les clubs a été multiplié par 3,5 en 2 ans.

1° ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire qui a pour objectif de **proposer aux clubs la modification de l'article 13.3 qui définit le mode de scrutin pour élire le Comité directeur en assemblée générale**.

L'objectif est de **préparer l'élection du prochain Comité directeur qui interviendra lors de l'assemblée générale de juin 2020** en passant d'un scrutin « plurinominal » à un scrutin « de liste ».

Le Président rappelle la finalité de cette réforme : **permettre aux clubs de savoir pour qui et pour quoi ils votent**. En effet, avec le mode de scrutin actuel (plurinomial), les clubs ne

savent pas qui ils élisent et pour quoi faire car Il n'y a aucune présentation de projet en amont ou le jour des élections.

Gilles Rouffignat, Vice-Président, rappelle **les organes de gouvernance du District : assemblée générale des clubs, Comité directeur et Bureau**. Il précise brièvement leur composition et leurs prérogatives et présente les deux systèmes : « scrutin plurinominal » et « scrutin de liste ».

Le Président estime que **le scrutin de liste présente un triple avantage** :

- **plus DEMOCRATIQUE** → possibilité de plusieurs listes avec des programmes différents
- **plus CLAIR** → les clubs savent pour qui et pour quoi ils votent
- **plus RESPONSABILISANT** → l'équipe dirigeante élue aura le devoir et les moyens de mettre en œuvre le programme présenté.

Il rappelle que **pour les clubs, cela ne change rien. Ce sont toujours eux qui décident en votant en assemblée**. En revanche, c'est plus contraignant pour les listes qui se présenteront. Cela suppose en amont, des réunions, du travail et de la réflexion pour présenter un projet aux clubs. Mais rien de plus normal, **lorsque l'on se présente il faut avoir un projet, des ambitions et une équipe compétente et soudée**.

Il conclut en précisant que :

- **cette réforme représente un changement de mentalité, de philosophie** : voter sur des idées, sur des propositions, sur une équipe et non sur des visages ou sur la sympathie.
- le comité directeur s'est prononcé à l'unanimité pour cette proposition.

Les clubs sont ensuite amenés à **voter à bulletin secret sur le « scrutin de liste bloquée »** (résultats du vote en fin de PV).

Le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire close et ouvre l'assemblée générale financière.

2° ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Cette partie de réunion débute par la **remise de trophées aux clubs vainqueurs des coupes Jeunes 2017-2018** :

- Inter pays d'Aigre : U 18
- Ruffec : U 15
- Leroy : U13 Principal
- Mouthiers/Claix : U13 Complémentaire.

A l'occasion de cette remise de récompenses, **Christian Combaret, Président délégué de la LFNA fait un rapide tour d'horizon de l'actualité de la LFNA** :

- les mesures phares de la LFNA au profit des clubs (alignement du prix des licences, décalage de l'appel des cotisations...)
- l'effort en matière de formation : pour les dirigeants et pour les joueurs (renfort CTS)
- le pôle espoir féminin
- les valeurs du football
- l'action services civiques

PRESENTATION DES COMPTES 2017/2018 : David FERRAND, Trésorier Général

David Ferrand précise que **les comptes présentés sont la conséquence des décisions et actions menées par l'équipe en place pour sa 1^{ere} année complète de gestion.**

Il rappelle les **principes de gestion qui animent l'équipe dirigeante** :

- volonté de ne pas faire du résultat à tout prix
- **aider les clubs en leur redistribuant des moyens** pour mener leurs actions et assurer leur développement
- **respecter les règles mises en place par la LFNA** pour que les Districts gèrent leurs comptes dans l'intérêt des clubs

Il précise qu'il va faire une présentation plus pédagogique que comptable, mais **que tous les clubs ont pu consulter l'intégralité des comptes sur Footclub.**

Il commente deux indicateurs qui témoignent de la bonne santé de la situation financière du District :

- **la trésorerie est en évolution de 4% et couvre 6 mois de fonctionnement.** Elle permet de faire face à nos échéances CT et MT : emprunts, fournisseurs, salariés,
- les capitaux propres couvrent 62 % du bilan.

Il présente les grandes masses des résultats 2017/2018 :

- **Moins de produits** : 483 316 € (-4,3 %)
- **Maitrise des charges** : 480 392 € (- 1,4 %) malgré une nette augmentation des dépenses au profit des clubs
- **Résultat exploitation** : + 2 924 € → (- 83,5 %) → mais c'est un choix délibéré qui s'explique. Rien d'alarmant
- Résultat exceptionnel : **provisions (16 853 €) pour prestations** de signalétique d'entretien et de maintenance programmés d'ici la fin d'année
- Résultat comptable : - 4 316 € (- 115,8 %). C'est un choix de gestion qui s'explique.

David Ferrand fait un zoom sur les produits à travers deux éléments importants : l'activité et les subventions :

1° ACTIVITE : 220,3 K€ (+ 3,8 %)

- le total devrait être supérieur de + 21,7 K€ car les 13,6 K€ de ristournes licences sont retranchés. Ce qui aurait fait une atteinte réelle de 233,9 K€ (+ 10,2 %)
- le chiffre d'affaires augmente : 112,8 K€ (+ 17,2 %)
 - le partenariat multiplié par 6 en 2 ans. Bon développement → poursuivre en ce sens
 - les droits d'engagements et recettes coupes diminuent (107,5 K€ soit – 7,3 %)

2° SUBVENTIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES : 259,2 K€ (- 10,1 %)

- Cela est principalement dû à la perte des subventions liées à notre ancien CTD
- Les subventions FFF et LFNA diminuent de 15,5 %

David Ferrand fait ensuite un zoom sur les charges :

1° MAITRISE DES FRAIS GENERAUX : 136 K€ (135 K€ la saison dernière)

2 ° ACHAT - CHARGES EXTERNES – FRAIS ORGANISATION

Beaucoup de choses ont été faites pour accompagner les clubs :

- opérations traditionnelles : coupes seniors et jeunes, JND, U13 Pitch, Educafoot...
- opérations exceptionnelles :
 - 1 500 ballons pour les clubs → 10 000 €,
 - Bons d'achat, pour le milieu scolaire, (25 € par élève des classes foot) → 7 250 €.

NB : si l'on ajoute à ces dépenses les 13 612 € de ristourne « licences », le total en dotation exceptionnelle au profit des clubs est de 30 800 €.

3° SALAIRES et CHARGES

- diminution des charges de personnel de 20,5 % (départ cadre technique et mise à jour des prises de congés des salariés)
- attribution d'une prime exceptionnelle à nos 6 salariés (cf. bon retour du sondage « accueil et qualité de service »)

NB : aucune rémunération n'est versée aux responsables de l'association (Président et autres membres du Comité directeur).

Le trésorier indique que **des investissements (70 K€) ont été réalisés pour améliorer l'outil de travail** comme annoncé à la dernière AG financière à Puymoyen (17/11/2017) :

- travaux immobiliers : 45 K€
- maintenance, entretien, nettoyage, signalétique : 25 K€

LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La lecture du rapport est faite par **Madame Nathalie Chapron Sforza** (cabinet Coriolis AEC) Commissaire aux comptes. Ce rapport certifie que **les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères** et donnent une **image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé** ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

APPROBATION DES COMPTES

Le compte de résultat et le bilan sont **approuvés à l'unanimité**.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le trésorier propose à l'assemblée générale que **le résultat de - 4 316 € soit imputé sur le poste « Fonds associatifs »**. Cette proposition a pour **conséquence de ramener ce dernier à 298 759 €**. L'assemblée générale approuve cette décision à l'unanimité.

ELECTION D'UN REPRESENTANT ARBITRE AU COMITE DIRECTEUR

Suite à la démission de Julien Varvoux en raison d'une mutation professionnelle en région Parisienne, il y a **nécessité d'élire un représentant des arbitres au Comité directeur** (art 13.3 - vacance de poste).

Comme prévu par les statuts (art 13.2.2) **un candidat a été désigné par l'UNAF. Il s'agit de Luc Derqué.** Ce dernier se présente aux clubs et exprime ses motivations.

Les clubs sont ensuite amenés à voter à bulletin secret (résultats du vote en fin de PV).

En conclusion de l'assemblée générale financière, **le Président remercie tous les partenaires institutionnels et privés qui nous accompagnent toute au long de l'année.** Il précise que sans les aides que représentent ces soutiens, il serait difficile de mener autant d'action. Il donne une mention particulière pour le Crédit Agricole, partenaire N°1 du District et pour le Conseil départemental pour sa fidélité et la constance de ses aides.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Michel Germaneau, maire de Linars se dit heureux d'accueillir tous les clubs Charentais dans sa commune qu'il présente en quelques chiffres. Il souligne l'importance du tissu associatif de sa commune et les vertus éducatives et sociales du sport. Il précise que les relations avec le club de foot sont excellentes et que la municipalité vient de financer un city stade.

Florence Pechevis, conseillère départementale en charge des sports exprime sa satisfaction d'assister à cette réunion. Elle en souligne le sérieux et la décontraction. Elle rappelle l'importance du rôle du sport dans la société et évoque l'aide du Département vis à vis du sport en Charente. Le Conseil départemental accompagne le District à hauteur de 21 000 € à travers des contrats d'objectifs et une aide au fonctionnement. Elle termine son propos en souhaitant une excellente saison à tous les clubs.

Le Président déclare l'assemblée financière close et ouvre la réunion d'information.

3° REUNION D'INFORMATION

INFORMATIONS FEDERALES ET L.F.N.A

1° **Jean-Louis DAUPHIN** intervient en tant que **membre du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur (B.E.L.F.A)** où il est élu et apporte des informations sur plusieurs sujets :

- les 3 axes prioritaires du FAFA : Investissement terrain, transport, structuration clubs (embauche)
- les retombées de la coupe du Monde qui s'est déroulée en Russie → 10 millions pour les clubs (selon leur taille)
- la coupe de France : 25 000 jeux de maillots distribués après le 4^{ème} tour et dotation revue à la hausse
- une 2^{ème} journée des bénévoles en prévision
- un projet de renouvellement des licences plus simple

2° **Vanessa JUGE (C.T.R. Développement Animation des Pratiques – L.F.N.A)** apporte des informations sur deux sujets qui concernent directement les clubs :

- Label Senior opération unique en France pour aider les clubs à se structurer (les clubs ont déjà été informés) :
 - tous les clubs sont-ils concernés R1 à D5
 - 3 niveaux du label : espoir, excellence, élite
 - organisé autour de 4 projets : associatif, sportif, éducatif et formation
 - des critères qui ont évolué...mais identiques pour tous
 - la formation des dirigeants (thèmes, dates, lieux)
 - les imprimés à utiliser
 - la date du 15/01 pour transmettre les documents
 - les dotations (100 000 €) remises au LFNA Day 2019
- Le mondial des clubs LFNA (action initiée par la LFNA dans le cadre de la coupe du monde féminines 2019) :
 - objectif : contribuer à la valorisation de la coupe du monde féminine
 - animation : organisation d'une journée événementielle
 - des dotations sont prévues

NB : à ce stade d'avancement du projet, les modalités de l'opération sont en cours de finalisation.

INFORMATIONS DISTRICT

1° Jean-Louis DAUPHIN intervient sur deux sujets sensibles.

1.1° L'obligation d'être licencié pour pratiquer et sur la responsabilité du Président en cas de non délivrance de licence.

« **Jouer sans licence peut avoir des conséquences extrêmement lourdes.** Quelle que soit la fonction (dirigeant(e), joueur(euse), arbitre...) et quel que soit l'âge (U6, Vétérans y compris Foot Loisir...), **prendre une licence est une nécessité pour se protéger de tout risque et profiter en toute sécurité de sa passion, le football.**

Tous les pratiquants âgés d'au moins 6 ans doivent être licenciés pour participer aux diverses compétitions, plateaux ou animations organisés sous l'égide du District et bénéficier le cas échéant de la couverture individuelle accident.

Les risques encourus sont nombreux pour les dirigeants :

- **perte des rencontres et des amendes** lors de participation de joueur(es) non licencié(es)
- **mise en cause de la responsabilité du dirigeant pour négligence**, devant les juridictions civile et/ou pénale par la(les) victime(s) à l'encontre du club et, notamment, le Président(e) → la négligence est un délit civil.
- **suspension possible des éducateurs (rices), dirigeants(e) dont le président(e) ayant fait évoluer ce(s) joueur(es) non licencié(es) ou sous fausse(s) licence(s).**

Concernant les joueurs non licenciés, les risques sont également importants :

- **aucune assurance contre les conséquences financières d'un accident** pouvant être occasionné à autrui, à l'occasion d'une participation aux activités sportives et extra-sportive du club ou association,
- **non-remboursement des frais de soins de santé en cas d'accident** (frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, d'hospitalisation).

En conclusion de telles pratiques sont IRRESPONSABLES ET DANGEREUSES et les contrôles vont être renforcés. Le fait de ne pas informer les clubs et les dirigeants pourrait être un **défaut de conseil de notre part** et engager aussi notre responsabilité, c'est la raison pour laquelle il nous paraissait indispensable de vous sensibiliser ».

1.2° les clubs en infraction financière

« Certes, Il y en a de moins en moins mais **c'est un problème d'équité entre tous les clubs.** Nous ne pouvons pas avoir un football à 2 vitesses. **C'est INADMISSIBLE et INJUSTE.**

La commission Gestion financière reçoit les clubs pour faire le point et les aider à trouver des solutions. **Nous avons un rôle de conseil que nous assumons, mais nous ne pouvons pas laisser faire.** Les autres clubs ne comprendraient pas et nous le reprocheraient.

Cette année **nous avons reçu plusieurs clubs pour échanger**, puis nous avons ensuite écrit à tous les clubs pour les informer de notre démarche et **enfin nous avons écrit en recommandé aux clubs concernés.**

Cette action a porté ses fruits car **presque tous les clubs ont régularisé leur situation.** Pour les autres, **nous appliquons le règlement (mise hors compétition) et si nécessaire nous irons encore plus loin.** Nous ne pouvons pas laisser faire. **Ce n'est pas agréable mais nous prenons nos responsabilités ».**

2° Jean-Marie SARDAIN (commission des compétitions Seniors) évoque la suppression d'une poule de D4 fin de saison 2018/2019.

« La commission des compétitions Seniors a fait **plusieurs constats et a tenu compte de souhaits des clubs :**

- une 3D qui se met en sommeil pour 2018/2019,
- une 3D qui ne veut pas repartir en 3D mais en 4D,
- deux 4D qui se mettent en sommeil pour 2018/2019,
- une 4D qui ne veut pas repartir en 4D mais en 5D,
- une 5D qui ne veut pas monter en 4D.

Effectifs début 2018/2019 :

- en 4D, 6 poules (2 x 1 2 et 4 x 11) = 68 équipes,
- en 5D, 5 poules (4 x 12 et 1 x 11) = 59 équipes.

Il y a nécessité de rééquilibrer la pyramide de nos championnats en raison des difficultés pour composer des poules de 4D qui ne sont malheureusement pas complètes pour 4 d'entre elles. Nous avons utilisé toutes les possibilités de montées offertes fin de saison 2017/2018 sans faire accéder les équipes au-delà de la 3ème place au classement général.

La suppression d'une poule de 4D est inévitable.

Les impacts des descentes pour la D4 en fin de saison sont les suivants :

- dans les 2 poules 4D à 12 : le dernier, soit 2 équipes,
- dans toutes les poules 4D : les 10^{ème} et 11^{ème}, soit 12 équipes,

Si en fonction des descentes de LIGUE, il devait y avoir 15 descentes, alors nous irions chercher le plus mauvais 9ème des 6 poules ».

3° Jean-François SELLE (Secrétaire général) fait un point sur la FMI pour les jeunes.

*« La commission Jeunes souhaite **déployer le dispositif sur certaines catégories jeunes (U15 à U18)** dès que possible.*

*Il reste à **surmonter le dispositif du PRET de joueur qui est inhérent à la Charente** et de ce fait non prévu par la FMI :*

- *un test a été fait pour l'utilisation de la FMI sur une compétition fictive avec un club volontaire qui avait des joueurs en PRETS.*
- *auparavant, le secrétariat a configuré certains paramètres pour que le club bénéficiaire des PRETS ait la possibilité de voir les joueurs en PRETS dans son effectif.*

L'essai a été concluant, mais Il reste à réaliser deux exercices :

- *1 avec un Groupement de Jeunes,*
- *l'autre avec un joueur prêté par un club à un Groupement de Jeunes → Pour info, cette pratique existe en Charente mais n'est pas prévue par le règlement.*

***Si les essais ne donnent pas satisfaction** nous serons obligés de déployer la FMI malheureusement en abandonnant le dispositif « PRET DE JOUEURS » (aujourd'hui, 29 joueurs pour 9 clubs concernés).*

***En revanche, si tout fonctionne comme prévu la FMI sera déployée sur les catégories U15 à U18 pour la saison prochaine,** voire en toute fin de saison actuelle tout en maintenant le dispositif « PRET de JOUEUR » en vigueur.*

Pour information, les équipes District issues des championnats « Elite » qui accéderont au niveau Ligue, seront obligées d'utiliser la FMI dès le mois de janvier 2019.

*Au cas où ces équipes auraient besoin de soutien, **Jean-Charles GUIGUEN et Jean-François SELLE sont à la disposition des clubs qui se manifesteront** afin de programmer une cession de formation FMI ».*

4° Gilles ROUFFIGNAT (vice-Président « Coordination-Développement ») fait un point rapide sur le projet Horizon 2020.

« *Beaucoup d'actions ont été menées. D'autres sont en prévision et nous avons encore 2 ans pour faire des choses. **Je suis satisfait des rapports avec les clubs**, même si ce n'est pas facile de changer les mentalités. **L'innovation** est le moteur de notre projet. **Faire des clubs de vrais partenaires est un levier fondamental de la réussite.***

Parmi les **points de satisfaction**, on sent un **changement d'état d'esprit entre District et clubs** :

- 18 clubs associés au groupe miroir
- 16 clubs qui participent à l'U13 Score Challenge ACFC
- 8 qui participent à l'animation des écoles de foot en milieu rural avec le District et l'ACFC
- ceux qui nous prêtent leurs installations pour stages et détections
- ceux qui répondent à nos sollicitations
- les efforts de communication pour valoriser les actions et les clubs portent leurs fruits

Parmi les **points à améliorer** :

- **systématiser la concertation District/Clubs**
- **développer la confiance** entre clubs et Districts
- avoir l'envie de **faire les choses ensemble** (clubs et District)
- avoir la **volonté de faire évoluer les états d'esprit**
- **développer l'estime réciproque, le respect, la bienveillance.**

Nous avons une **passion commune**, le football. Nous sommes dans le même bateau, **je vous propose de ramer ensemble et dans la même direction pour aller plus loin et plus vite** ».

RESULTAT DES VOTES

Bureau de vote

Pour le dépouillement des bulletins de vote, le bureau est constitué de :

- Alain Forestier (commission électorale)
- Nadine Sierk (accessueur)
- Serge Dorain (accessueur)
- Jean-Paul Armagnac (accessueur)
- Lonny Berthouin (accessueur)
- Vanessa Planchet (accessueur)
- Bernard Buellens (accessueur)

1° Résultats du scrutin « modification de l'article 13.3 des statuts »

- Nombre de voix : 609 voix
- Non votants + nuls : 74 voix
- Voix à retenir : 535 voix
- Majorité : 356 voix

- **Pour** : **487 voix soit 91 %**
- Contre : 48 voix soit 9 %

Décisions : à la majorité de 91 % des voix exprimées (majorité des deux tiers des suffrages exprimés), la modification de l'article 13.3 des statuts est approuvée par l'assemblée générale extraordinaire. De fait, l'article 15.1 des statuts est impacté par la décision et sera modifié.

2° Résultats du scrutin « élection du représentant des arbitres au Comité directeur »

- Nombre de voix : 609 voix
- Non votants + nuls : 95 voix
- Voix à retenir : 514 voix
- Majorité : 258 voix

- **Pour** : **424 voix soit 82 %**
- Contre : 90 voix soit 18 %

Décisions : à la majorité absolue des voix exprimées, la candidature de Luc Derqué est approuvée par l'assemblée générale extraordinaire.

CONCLUSION de Jean-Louis DAUPHIN, Président

« Je remercie à nouveau les partenaires institutionnels et privés sans qui il serait difficile, voire impossible de mener à bien toutes nos actions.

Nous allons continuer à innover en vous proposant une nouvelle formule pour notre assemblée générale de fin de saison qui se déroulera à La Couronne le samedi 15 juin :

- *matin : ateliers/rencontres entre les clubs et les commissions sur les thèmes de leur choix*
- *midi : buffet*
- *après-midi : assemblée générale*

Je vous propose de retenir 3 points forts de cette assemblée générale :

- **sur le plan financier**, tout va bien, le District est bien géré
- **beaucoup d'efforts ont été faits au profit des clubs et nous allons continuer**, dans la mesure de nos possibilités, tout en variant nos actions
- nous voulons **faire des clubs des partenaires en les associant à la vie du District**, à la prise de décisions, nous allons continuer à le faire.

Plus que jamais notre credo est « proche des clubs, utile et innovant ».

Je remercie tous les bénévoles pour l'énorme travail qu'ils fournissent dans leurs clubs.
Je vous souhaite de continuer à vivre votre passion encore longtemps et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci également aux membres du District, élus et cooptés, ainsi que les salariés qui ont tout mis en œuvre pour que cette assemblée générale soit une réussite.

Je clos l'assemblée générale et je vous invite à rejoindre le buffet, pour un moment de partage, d'échanges et de convivialité ».

Mais avant cela les clubs reçoivent les 1 500 ballons offerts par le District.

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN



Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

